SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2025

DC : 17.09.2025

Le vingt-six septembre deux mil vingt-cinq à vingt heures les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence du Maire, Madame MICHELIN Eve.

Etaient absents excusés : Séverine BIANCO, Jennifer GOFFINET, Cyril VIOLOT.

Monsieur Pierre CAHUET a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé.

LOCATION SALLES COMMUNALES

Suite à la demande de plusieurs conseillers municipaux, Madame le Maire décide d'engager une réflexion pour mettre en place des avantages aux habitants de SAINT DIDIER EN BRESSE lors de la location des salles communales, notamment pour la remise des clés. A discuter lors d'une prochaine réunion.

BUDGET COMMUNAL 2026

Vote du budget primitif communal 2025 – Abrogation de la délibération 2025-09-01

En raison d'une erreur de reprise d'écriture au niveau du compte 002 Résultat de fonctionnement reporté il y a lieu d'abroger la délibération de vote du budget primitif communal n°2025-04-06 du 15 avril 2025.

Aussi, après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif communal 2025 modifié et équilibré comme suit :

- **Section de fonctionnement : 599 082,72 €**
- **Section d'investissement : 299 846.32 €**

Soit un budget total de **898 929,04 €.**

TRAVAUX ET DEVIS SALLE MICHEL PHILIPPE

1) Alimentation du système de chauffage (salle et cuisine)

Le conseil municipal ayant décidé de changer le système de chauffage de la salle des fêtes Michel PHILIPPE, étudie le devis de l'entreprise EDP relatif à l'alimentation du système de ce chauffage (salle et cuisine).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le devis de l'entreprise EDP d'un montant de 3 2690,32€ HT (4 428,38€ TTC),
- autorise Madame le Maire à signer le devis correspondant et à procéder à la liquidation de la facture.

2) Ouvertures baies vitrées salle Michel PHILIPPE

Nous sommes dans l'attente des devis suivants :

- ETS FRAGASSI (venu sur place le 24 octobre 2025)
- ETS VAL ALU (rendez-vous fixé le 1er octobre 2025)
- Voir pour contacter RMCB à CIEL

3) Sanitaires

Le conseil municipal prend connaissance des devis transmis par l'entreprise BONDOUX.
Voir pour contacter l'entreprise RC Plomberie de Mervans.
Avant de prendre une décision, il faudra réfléchir quel système installer : électronique, classique ou suspendu ?

VERGER

Les demandes de subvention ont été faites.

LOTISSEMENT

La mise en vente des 3 terrains du lotissement communal a été confiée à l'agence Swixim International (Annebeh Holthuis). Le montant de la commission s'élève à 9% du prix de vente pour tous les terrains.

REPAS DES JEUNES RETRAITES

Il aura lieu le samedi 18 octobre 2025 à 12h30 à la salle Michel PHILIPPE.
La décision est prise de retenir les repas auprès de PLAISIR GOURMAND (Thomas traiteur) de MARNAY (36€ par personne).
Cyril VIOLOT, Stéphane MARGUIER, Séverine BIANCO, Alessia BIANCO et Eve MICHELIN assureront le service.

Foie gras au torchon et son chutney figues, croustade de volaille au magret fumé, tartare de saint Jacques et bar de ligne

Dos de cabillaud en croûte de céréale, jus aux girolles

Bol gourmet de volaille de Bresse au vin jaune

Assiette de fromages
(Comté, chèvre, Morbier, mini faisselle)

Assortiment de mignardises

Café

SUCCESSION MONSIEUR BOSCHER

La succession concernant Monsieur BOSCHER a été réalisée début septembre. Sa sœur, unique personne à avoir accepté l'héritage, a été avertie de l'inhumation dans le caveau provisoire. Elle va faire le nécessaire.
Voir avec Me BAUD et la sœur de Monsieur BOSCHER pour l'obtention d'un document confirmant le remboursement des frais d'inhumation engagés par la commune et l'inhumation définitive afin de libérer le caveau provisoire.

ORDINATEUR PORTABLE

Madame le Maire informe qu'elle souhaiterait bénéficier d'un ordinateur portable mis en réseau avec celui de la mairie.
Le conseil municipal accepte. Des devis seront demandés aux partenaires actuels : KOESIO, REX ROTARY et INFORGESTION.

PROBLEME INCIDENT ELECTRIQUE MONSIEUR MICONNET Florian (DJ Flow animation)

Monsieur MICONNET Florian nous a informé qu'en date du 09 août 2025, alors qu'il installait son matériel de Sonorisation et d'éclairage, il a alors rencontré des problèmes de surtension ayant endommagé son matériel ; il souhaiterait que la commune prenne en charge le coût des réparations.

Après avoir contacté l'entreprise EDP, Monsieur Philippe PLATHEY nous a assuré qu'il ne s'agissait pas là d'un problème de surtension. Aussi en date du 1er octobre 2025, Madame le Maire a donc informé Monsieur MICONNET Florian que la commune ne prendrait pas en charge les coûts de réparation du matériel endommagé.

DIVERS

- Problème éclairage public : l'entreprise BOUYGUES devait passer ce jour.
- Animaux errants sur la commune : un bouc nain noir abandonné à trouver une famille d'accueil. Problème avec de nombreux chats et chattons qui errent et qui ouvrent les sacs jaunes. Pierre CAHUET propose une ancienne grande poubelle. En attendant, les sacs jaunes seront stockés dans le local du congélateur.

PANNEAU DE BASKET

Un mot a été distribué dans les boites aux lettres des habitants de SAINT DIDIER pour informer la population que l'ancien panneau de basket était à donner. N'ayant eu aucune demande au sein de la commune, la population extérieure a été informée et une personne s'est fait connaitre.

DONS

Remerciements pour les dons à : Monsieur et Madame PERNOLLET Jacky et Annie, Monsieur et Madame CAHUET Pierre et Julie.